



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

**SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 5 MAI 2016 À 18 H 30 AU 80 AVENUE  
GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3**

### PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente  
M. Jean-François Trépanier, vice-président  
M. Jean Hébert, président-directeur général  
D<sup>r</sup> Robert Bisson  
Mme Lise Coulombe  
M. François-Régis Fréchette  
M. Michel Hébert  
Mme Murielle Laberge  
Mme Judy Millar  
M. Mathieu Nadeau  
Mme Johanne Paradis  
Mme Julie Pépin  
Mme Louise Poirier, membre observateur, *arrivée à 19 h 40*  
Mme Sylvie Rocheleau  
M. Michel Roy  
Mme Monique Séguin  
M. Gilbert Whiteduck

### ABSENCES MOTIVÉES

D<sup>r</sup> Jean-Marc Sauvé

### PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

M. Denis Chénier, directeur général adjoint soutien, administration et performance  
M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières (DRF)  
Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ)  
Mme Julie Bonneville, directrice des services multidisciplinaires (DSM)  
Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM  
M. Benoît Gauthier, adjoint au président-directeur général  
Mme Geneviève Côté, agente d'information  
Mme Patricia Rhéaume, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé

### Près d'une dizaine de personnes assistent à la rencontre

#### Ordre du jour

- 01 VERIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 02-1 Séance du 2016-04-07
  - 02-2 Tableau des suivis
- 03 RAPPORTS D'ACTIVITES
  - 03-1 Rapport du président-directeur général
- 04 AFFAIRES MÉDICALES
  - 04-1 Statuts et privilèges
  - 04-2 Désignation des signataires autorisés à la Régie de l'assurance-maladie du Québec
- 05 PÉRIODE DE QUESTIONS
  - 05-1 Période de questions du public
- 06 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES
  - 06-1 Calendrier des politiques
  - 06-2 Règlement de fonctionnement du comité de gestion des risques et ses sous-comités – Mme Constance Vanier, DQÉPÉ
  - 06-3 Modification au Règlement sur les signataires autorisés – M. Denis Chénier, DGA — soutien, administration et performance
  - 06-4 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence au travail – Mme Johanne Robertson, DRHCAJ
  - 06-5 Politique de sécurité de l'information - Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM
  - 06-6 Politique sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels - Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM
- 07 AFFAIRES FINANCIÈRES
  - 07-1 Vente de services en médecine nucléaire - S. Pleau DRF
  - 07-2 Cadre de compressions budgétaires 2016-2017 - S. Pleau DRF



No de résolution  
ou annotation

- 8 DIVERS
- 08-1 Statistiques en encadrement intensif du 2015-10-01 au 2016-03-31
- 08-2 Annulation de la séance spéciale d'adoption du budget 2016-2017 du 16 mai 2016
- 08-3 Calendrier des rencontres du CA– automne 2016
- 08-4 Modification du calendrier de conservation des documents - Dossier de l'utilisateur – volet imagerie médicale - Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM
- PAUSE
- 09 COMITE DE VIGILANCE ET QUALITE
- 09-1 Mot de la présidente : résumé de la rencontre du 2016-04-20
- 09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-02-24
- 10 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET ETHIQUE
- 10-1 Mot du président : résumé de la rencontre du 2016-05-02
- 10-2 Procès-verbaux :
- 2016-01-13
  - 2016-03-16
- 10-3 Activité d'auto-évaluation du CA
- 11 COMITÉ DE RÉVISION
- 11-1 Mot du président
- 11-2 Dépôt du rapport annuel d'activités 2015-2016
- 12 CORRESPONDANCE
- 12-1 Lettre de félicitations – projets déposés aux Prix d'excellence du réseau
- 12-2 Lettre de réponse Mme Esther Potvin - services du programme en violence conjugale et familiale
- 13 DATE ET LIEU DES PROCHAINES SÉANCES
- Séance spéciale états financiers : 15 juin 2016
  - Séance régulière : 21 juin 2016
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

## 01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 40.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU l'ajout des points suivants :

- 07-3 Reçu-quittance-transaction pour le remboursement des frais de croissance payés par l'ancien CSSS de Gatineau
- 12-3 Nouvelles activités accordées aux pharmaciens (Loi 41)

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

## 02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

### 02-1 Séance du 2016-04-07

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2016 tel que déposé.

CISSSO-071-2016



No de résolution  
ou annotation

## 02-2 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
04-1	Procédure de la Période de questions	Le nouveau formulaire réservé aux organisations qui souhaitent poser une question au conseil d'administration a été inséré sur le site Web du CISSS de l'Outaouais.
04-2	Période de questions • Programme en violence conjugale et familiale	Une lettre-réponse a été acheminée à Mme Esther Potvin (point 12-2).
05-2	Nominations des chefs de département	Les résolutions de nomination ont été acheminées aux nouveaux chefs de département à la DSP.
06-1	Projets déposés aux Prix d'excellence du réseau	La résolution de félicitations a été acheminée aux équipes de travail des cinq projets déposés aux Prix d'excellence du réseau. Un mot a également été intégré à l'Info-CA.
07-2	Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence au travail	Les propositions de modifications suggérées par le conseil d'administration ont été prises en note par la DRHCAJ qui a déposé le nouveau document au Comité de gouvernance et éthique (2016-05-02) et est redéposé pour adoption (point 06-4).
09	Comité d'éthique de la recherche (CÉR)	Les nominations entérinées par le conseil d'administration ont été acheminées au CÉR qui effectuait les suivis nécessaires.
10-1 10-2	Permis et dénomination	Les différentes demandes de modification ou dérogation ont été adressées au MSSS et sont attendues d'une décision.  Concernant la demande de dérogation pour le Centre de service ambulatoire en pédiatrie de l'Outaouais adoptée le 2016-03-10, le MSSS a donné son accord pour la modification à la mission, mais analyse toujours la demande en ce qui concerne la dénomination.
10-3	Calendrier des rencontres du CA	Le calendrier amendé a été placé sur le site Web du CISSS de l'Outaouais.

## 03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 03-1 Rapport du président-directeur général, M. Jean Hébert

- **Budget 2016-2017** : Les crédits pour le budget 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais seront transmis par le MSSS la semaine prochaine. Ceci entraîne un certain retard dans le processus, de sorte que le budget de l'établissement sera officiellement adopté par le conseil d'administration lors de la séance spéciale du 15 juin 2016, en même temps que les états financiers.
- **Évaluation du PDG et performance du CISSS de l'Outaouais** : Le 15 avril dernier le MSSS tenait le processus d'évaluation annuelle du PDG et de la performance globale du CISSS de l'Outaouais. Le MSSS a relevé certains éléments :
  - reconnaissance du défi important du CISSS de l'Outaouais;
  - amélioration notable de la situation financière;
  - sur la foi du bilan de l'établissement et des résultats réels, le rendement du CISSS de l'Outaouais a dépassé les attentes signifiées du MSSS.
- **AGA des sages-femmes** : Le PDG participait le 4 mai 2016 à l'assemblée générale annuelle du conseil des sages-femmes du CISSS de l'Outaouais.



No de résolution  
ou annotation

- **Rencontre de réflexion** : Une rencontre de type « lac-à-l'épaule » réunissait tous les cadres supérieurs et plusieurs nouveaux chefs de département le 27 avril afin de revoir la gouvernance du CISSS de l'Outaouais et définir les orientations prioritaires :
  - Accessibilité : des soins et services faciles d'accès, connus, offerts en temps opportun et dans le milieu le plus approprié.
  - Fluidité : des soins et des services intégrés pour une fluidité dans le parcours de la personne.
  - Qualité : des soins et services humanisés, sécuritaires, adaptés et efficaces.
  - Efficience : du personnel engagé et mobilisé qui travaille en collaboration et qui assure une saine gestion des ressources disponibles.
  
- **Les quatre chantiers de trajectoire clinique prioritaires** au CISSS de l'Outaouais pour l'année en cours sont :
  - les services communautaires;
  - les services d'urgence;
  - l'hospitalisation (durée moyenne de séjour);
  - l'hébergement (niveau de soin alternatif);

Une présentation sur ces quatre chantiers sera faite à la séance de juin du conseil d'administration.
  
- **Comité de gestion du réseau** : Le PDG participait le 25 avril à une séance du Comité de gestion du réseau qui réunit le MSSS et tous les PDG des établissements du Québec. Les membres ont procédé au partage d'expériences récentes vécues dans le réseau :
  - modèle de surveillance des patients au CHU de Québec;
  - accès aux soins et services de première ligne;
  - formation volet II des membres des conseils d'administration;
  - informatisation du réseau (Dossier santé Québec et Cristal-Net);
  - partage des projets d'optimisation en cours dans les établissements.
  
- **Territoire des Collines** : le CISSS de l'Outaouais évalue présentement la possibilité de développer 24 nouvelles places en CHSLD à La Pêche.
  
- **Hémodialyse dans le territoire Pontiac** : des démarches sont en cours pour développer une unité satellite d'hémodialyse dans le territoire du Pontiac, avec un objectif d'autofinancement.
  
- **GMF** : le CISSS de l'Outaouais travaille actuellement au déploiement de ressources dans les 13 groupes de médecine familiale (GMF) en Outaouais.
  
- **Mammographie** : les heures de services ont été étendues afin de diminuer les délais dans les tests de mammographie dans le secteur urbain.
  
- **Transcription** : les délais dans les transcriptions médicales ont été réduits à 14 jours.
  
- **Agression envers des membres du personnel** : la DRHCAJ accompagne actuellement des membres du personnel victimes de deux cas d'agression relatés dans les médias. Les



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-072-2016**

protocoles d'intervention sont en révision afin de limiter les risques que ces situations se reproduisent.

## **RÉSOLUTION DE FÉLICITATIONS**

ATTENDU les excellents résultats obtenus lors de l'évaluation du président-directeur général et de la performance du CISSS de l'Outaouais par le MSSS le 15 avril 2016;

ATTENDU que sur la foi du bilan de l'établissement et des résultats réels après la première année d'existence, le rendement du CISSS de l'Outaouais a dépassé les attentes signifiées du MSSS;

ATTENDU que ces résultats sont attribuables au travail du PDG Jean Hébert, de l'équipe de la haute-direction, des gestionnaires, des membres du personnel et des médecins;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER tous les membres du personnel, les médecins, les gestionnaires, le président-directeur général Jean Hébert, ainsi que tous ceux qui se sont impliqués à divers niveaux au sein de l'établissement, pour les excellents résultats obtenus signifiés après la première année d'opération du CISSS de l'Outaouais.

## **04 AFFAIRES MÉDICALES**

### **04-1 Statuts et privilèges**

#### **Docteure Catherine Besner (06126)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0130);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Catherine Besner des privilèges de supervision/enseignement et pratique clinique au GMF-UMF à partir du 16 décembre 2015.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Gatineau : CLSC de Gatineau (services médicaux, soutien à domicile), département de santé publique (maladies infectieuses).

**CISSSO-073-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-074-2016**

**Docteure Carol McConnery (87692)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0131);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Carol McConnery des privilèges de supervision/enseignement et pratique clinique au GMF-UMF à partir du 16 décembre 2015.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Gatineau : CLSC de Gatineau (services médicaux), département de santé publique (maladies infectieuses).

**Docteur Franckly Chevrin (14059)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services professionnels;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0132);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Franckly Chevrin des privilèges de garde en agression sexuelle pour les Hôpitaux de Hull, Gatineau et Papineau à partir du 1er octobre 2015.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Papineau : Hôpital de Papineau (hospitalisation/admission).

**CISSSO-075-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-076-2016**

**Docteur Gaétan Martel (86305)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0133);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Gaétan Martel des privilèges de pratique clinique au sein du département de pédiatrie, au Centre de services ambulatoires en pédiatrie de l'Outaouais à partir du 11 janvier 2016.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Gatineau – Hôpital de Gatineau (soins généraux, pédiatrie soins de longue durée, hospitalisation/admission), GMF-UMF (supervision-enseignement).

**Docteure Guylène Thériault (86352)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0134);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Guylène Thériault des privilèges dans les programmes Maladies infectieuses et Santé environnementale au sein du département de santé publique à partir du 25 février 2016.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Gatineau – GMF-UMF (supervision-enseignement, pratique clinique), département de santé publique (Promotion et prévention).

**CISSSO-077-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-078-2016**

### **Docteur John Wootton (82602)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0135);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr John Wootton des privilèges de supervision/enseignement et pratique clinique au sein du département de pédiatrie, au Centre de services ambulatoires en pédiatrie de l'Outaouais à partir du 25 février 2016.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations du Pontiac – Hôpital de Shawville (omnipratique, hospitalisation/admission, urgence, obstétrique, clinique externe, unité des soins généraux et intensifs, procédures de sédation), CLSC de Mansfield-et-Pontrefact (urgence, obstétrique).

### **Docteure Mélanie Lecault (08393)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande de retrait de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0136);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETIRER à Dre Mélanie Lecault des privilèges en hospitalisation/admission à l'Hôpital de Gatineau au sein du département de médecine générale à partir du 1er juin 2016.

Note de précision

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installations principales : Installations de Gatineau – CLSC (104, rue Lois) (soins palliatifs reliés à la garde en soins à domicile).

**CISSSO-079-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-080-2016**

**Docteure Mélissa Legrand (15334)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande de retrait de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0137);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETIRER à Dre Mélissa Legrand des privilèges en prise en charge et hébergement au CHSLD La Piéta au sein du département de médecine générale partir du 5 janvier 2016.

**Docteure Henriette Fortin (97480)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en pédiatrie de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0138);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut actif à associé de Dre Henriette Fortin au sein du département de pédiatrie en date du 25 mars 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de pédiatrie.

Note de précision

- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau (pédiatrie, hospitalisation/admission, néonatalogie, clinique Le Copain), Centre de services ambulatoires en pédiatrie de l'Outaouais (supervision/enseignement, pratique clinique).

**Docteure Jacinthe Paradis (93157)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

**CISSSO-081-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-082-2016**

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0139);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut actif à associé de Dre Jacinthe Paradis au sein du département de médecine générale en date du 1er juillet 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale;

DE RETIRER ses privilèges en hospitalisation/admission à l'Hôpital de Maniwaki.

Note de précision

- Installation principale : Installations de Vallée-de-la-Gatineau – CLSC de Gracefield (enfance, jeunesse et famille).

**Docteure Christelle Aicha Kom Mogto (12758)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0140);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dre Christelle Aicha Kom Mogto au sein du département de santé publique en date du 25 février 2016 pour une durée de trois ans conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de santé publique.

Note de précision Statut :

Actif au CISSS de l'Outaouais

- Privilèges : Santé publique programmes promotion/prévention, maladies infectieuses, santé au travail, santé environnementale, Programme québécois de dépistage du cancer du sein, surveillance-planification-direction, programme Pour une maternité sans danger, infections transmissibles sexuellement et par le sang.

**Docteur Javier Martinez-Cuadros (13743)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

**CISSSO-083-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-084-2016**

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0141);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dr Javier Martinez Cuadros au sein du département de médecine générale en date du 25 février 2016 pour une durée de trois ans conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision Statut :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Gatineau – Hôpitaux de Hull et Gatineau (hospitalisation/admission)
- Installation secondaire : Installations de Papineau – (hospitalisation/admission, urgence).

**Docteure Sarah Théberge (213808)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en chirurgie maxillo-faciale de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0143);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dre Sarah Théberge au département de chirurgie, service chirurgie maxillo-faciale, pour une durée de trois ans à partir du 25 février 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de chirurgie et du service de chirurgie maxillo-faciale. Une attention particulière devra être portée à l'assiduité de la présence du membre aux réunions de service et département.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Gatineau – Hôpital de Hull (chirurgie maxillo-faciale, assistance opératoire, hospitalisation/admission).

**Docteure Véronique Couture (14588)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

**CISSSO-085-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-086-2016**

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0144);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dre Véronique Couture au département de médecine générale, Hôpital de Gatineau, pour une durée de trois ans à partir du 25 février 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale, Hôpital de Gatineau.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

- Installation principale : Installations de Gatineau – Hôpital de Gatineau (obstétrique), Hôpital de Hull (soins palliatifs).

**Docteure Eva Coulibaly**

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 7 janvier 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0145);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Eva Coulibaly au département de médecine spécialisée, service de dermatologie du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 1er juillet 2014.

**Docteure Danielle Marceau (09644)**

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 17 février 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0146);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Danielle Marceau au département de médecine générale, service de Hull du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 12 janvier 2016.

**CISSSO-087-2016**

**CISSSO-088-2016**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-089-2016**

**Docteur Hieu Dinh Nguyen (09644)**

ATTENDU la lettre dûment signée par le démissionnaire en date du 10 décembre 2015;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0147);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Hieu Dinh Nguyen. Omnipraticien, au département de psychiatrie, du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 1er avril 2016.

**Docteur Jean-Luc Galipeau (85585)**

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 11 février 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0148);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Jean-Luc Galipeau au département de médecine spécialisée, service de gastroentérologie de l'Hôpital de Gatineau, du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 1er décembre 2016.

**Docteur Alexandre Rozenholc (15791)**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en obstétrique-gynécologie de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la décision du Président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais émise le 24 février 2015;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 mars 2016 (résolution 2016-0149);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la levée des conditions émises par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, considérant que le dossier de nomination de Dr Alexandre Rozenholc est maintenant complet.

Note de précision :

**CISSSO-091-2016**



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-092-2016

Les conditions émises le 24 février 2015 (résolution AP-25-2015) étaient :

- Fournir son permis de pratique du Collège des médecins du Québec ;
- Fournir sa preuve d'assurance.

#### **04-2 Désignation des signataires autorisés à la Régie de l'assurance-maladie du Québec**

ATTENDU que le Centre intégré de santé et de service sociaux (CISSS) de l'Outaouais est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais doit identifier les signataires autorisés à attester de l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins, dentistes et optométristes exerçant dans l'établissement;

ATTENDU que toute modification à la liste de signataires autorisés doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration de l'établissement;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉSIGNER les personnes suivantes pour qu'elles soient autorisées à attester de l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins, dentistes et optométristes exerçant au CISSS de l'Outaouais sous réserves des conditions suivantes :

- Retirer les autorisations suivantes :
  - Dr Dario Garcia (Département d'obstétrique-gynécologie)
  - Mme Johanne Paradis (Département de pharmacie)
  - Dr Hugo St-Amand (Département de chirurgie)
  - Dr Richard Bergeron (Département de psychiatrie)
  - Dr Marc Gaudet (Département de radio-oncologie)
- Ajouter les autorisations suivantes :
  - Dr Christopher Place (Département d'imagerie médicale)
  - Dr Daniel Groulx (Département d'anesthésiologie)
  - Dr Lionel-Ange Pougui (Département d'obstétrique-gynécologie)
  - Dr Nicolas Gillot (Département de médecine générale)
  - Dre Caryne Lessard (Département de chirurgie)
  - Dre Dinah Desruisseaux (Département laboratoire de biologie médicale)
  - Dre Florina Cealicu Toma (Département de psychiatrie)
  - Dre Sarah Waterston (Département de pédiatrie)

#### **05 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une représentante du public s'est préalablement inscrite sur la liste prioritaire :

- Mme Catherine La France, présidente par intérim de l'Alliance du personnel professionnel et technique en santé (APTS) du CISSS de Gatineau, pose une question en lien avec la réorganisation des



No de résolution  
ou annotation

services de laboratoire du MSSS : « à quoi on peut s'attendre dans la réorganisation des services de laboratoire au CISSS de l'Outaouais et dans quels délais? »

Le PDG informe Mme La France que le CISSS de l'Outaouais aura un laboratoire régional dans le cadre du projet Optilab. Le CISSS est en relation avec le MSSS sur le sujet et présentera le projet aux représentants syndicaux sous peu et au conseil d'administration en juin.

## 06 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

### 06-1 Calendrier des politiques

Dépôt du calendrier d'adoption et de mise à jour des règlements et des politiques touchant le conseil d'administration.

En lien avec la Politique de soins de fin de vie adoptée en décembre 2015, un membre du conseil d'administration demande si des gens en Outaouais se sont prévalus de la Loi sur l'aide médicale à mourir. Le PDG répond que deux demandes ont été faites à ce jour.

### 06-2 Règlement de fonctionnement du comité de gestion des risques et ses sous-comités – Mme Constance Vanier, DQÉPÉ

Mme Constance Vanier (DQÉPÉ) présente le projet et souligne que chacune des directions, chacun des conseils professionnels, et le comité des usagers ont été consultés sur le sujet. Un premier comité stratégique pourra se tenir en juin.

ATTENDU que le plan d'organisation de tout établissement doit prévoir la formation d'un comité de gestion des risques (CGRi);

ATTENDU que le conseil d'administration de l'établissement doit s'assurer de la qualité et de la sécurité des services dispensés ainsi que du respect des droits des usagers;

ATTENDU que la composition de ce comité doit assurer une représentativité des employés de l'établissement, des usagers, des personnes qui exercent leur profession dans un centre exploité par l'établissement de même que, s'il y a lieu, des personnes qui, en vertu d'un contrat de services ou d'une entente visée à l'article 108 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. c. S-4.2, ci-après désigné LSSSS, dispensent pour le compte de l'établissement des services aux usagers de ce dernier;

ATTENDU que le nombre de membres de ce comité ainsi que ses règles de fonctionnement sont déterminés par le règlement du conseil d'administration de l'établissement, en vertu de l'article 183.1 de la LSSSS.

ATTENDU que le document a fait l'objet de consultations, notamment auprès du Comité de vigilance et de la qualité;

ATTENDU que la formation du nouveau comité de gestion des risques met fin aux comités de gestion des risques des anciens établissements qui forment maintenant le CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-094-2016**

D'ADOPTER le Règlement de fonctionnement du comité de gestion des risques et ses sous-comités du CISSS de l'Outaouais.

### **RÉSOLUTION DE REMERCIEMENT AUX ANCIENS COMITÉS DE GESTION DES RISQUES**

ATTENDU que la résolution CISSSO-093-2016 adoptant le Règlement de fonctionnement du comité de gestion des risques (CGRi) et ses sous-comités du CISSS de l'Outaouais entraîne la création du nouveau CGRi et officialise la dissolution des CGRi des anciens établissements de l'Outaouais;

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais juge important de reconnaître le travail accompli dans les activités d'amélioration de la qualité;

ATTENDU que conseil d'administration désire souligner le rôle important réalisé par les CGRi des anciens établissements de l'Outaouais, ainsi que l'implication des membres de ces comités au fil des années;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER tous les gens qui se sont impliqués à divers niveaux depuis plusieurs années au sein des comités de gestion des risques des anciens établissements de santé et de services sociaux de l'Outaouais, par l'intermédiaire du bulletin « Info-CA » suivant la séance du 5 mai 2016.

#### **06-3 Modification au règlement sur les signataires autorisés – M. Denis Chénier, DGA — soutien, administration et performance**

ATTENDU la résolution cisso-035-2016 du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais qui adoptait le 10 mars 2016 le Règlement sur les signataires autorisés.

ATTENDU qu'au point 6, le numéro de la résolution sera remplacé par « cisso-035-2016 »;

ATTENDU qu'une modification doit être apportée afin de transférer les responsabilités suivantes du président-directeur général adjoint (point 4.5) vers le directeur général adjoint – soutien, administration et performance (point 4.6) :

- les octrois de recherche;
- les ententes et contrats de recherche (conjointement avec le directeur des ressources financières et le directeur enseignement, relations universitaires et recherche). Réf. : circulaire du MSSS 03- 01-41-18.

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MODIFIER le Règlement sur les signataires autorisés du CISSS de l'Outaouais tel que proposé.

**CISSSO-095-2016**

#### **06-4 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence au travail**



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-096-2016**

Le PDG Jean Hébert présente les modifications qui ont été apportées au document, suite aux recommandations des membres du conseil d'administration lors de la séance du 7 avril 2016, ainsi que les membres du comité de gouvernance et d'éthique lors de la séance du 2 mai 2016.

ATTENDU qu'afin de favoriser la santé et le bien-être des individus effectuant la prestation des services à la population, le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais reconnaît l'importance d'un milieu de travail sain exempt de harcèlement et de violence sous toutes ses formes;

ATTENDU l'importance de définir et communiquer des moyens afin de promouvoir la civilité et le respect en milieu de travail, prévenir le harcèlement et la violence, et faire cesser toute situation susceptible d'en constituer;

ATTENDU les articles 10, 10.1 et 46 de la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, c. C-12);

ATTENDU les normes en vigueur reconnues par les organismes de certification en matière d'agrément;

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une consultation au comité de direction du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU les commentaires et suggestions du conseil d'administration du 7 avril 2016;

ATTENDU que la DRHCAJ validera la pertinence d'ajouter le terme « inconduite » en page 4 sous la rubrique « analyse préliminaire » et fera la modification le cas échéant;

ATTENDU qu'en page 1, (point 1), le mot « ne » sera enlevé à la phrase « Ainsi, le CISSS de l'Outaouais ne fera preuve d'aucune tolérance à cet égard »;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique du 2 mai 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence au travail.

**06-5 Politique de sécurité de l'information - Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM**

Mme Marie-Claude Sirois fait un survol de la politique. Le sujet a fait l'objet d'une présentation plus exhaustive lors de la séance plénière qui précédait la séance régulière du conseil d'administration.

M. François-Régis Fréchette désire informer les membres du conseil d'administration qu'il siège sur le comité qui dépose la politique, même s'il ne se retrouve pas en situation de conflit d'intérêt. Il offre tout de même de se retirer du vote sur la proposition d'adoption de la politique.

ATTENDU l'adoption, en 2014, par le Secrétariat du Conseil du trésor, d'un nouveau cadre de gouvernance gouvernementale de la sécurité de l'information soumettant le Réseau à de nouvelles



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-097-2016

exigences et lui conférant de nouvelles responsabilités en matière de sécurité de l'information;

ATTENDU l'importance de protéger les informations des usagers du CISSS de l'Outaouais, en assurant notamment la confidentialité des données sensibles et renseignements à caractère nominatif relatifs aux utilisateurs et au personnel du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU l'importance d'assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information du CISSS de l'Outaouais, tout au long de son cycle de vie;

ATTENDU l'importance de garantir la conformité avec les lois et règlements applicables, les directives, normes et orientations gouvernementales, notamment en matière de reddition de comptes;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais doit structurer la prise en charge de la sécurité de l'information;

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une consultation auprès du comité de sécurité informationnelle, du comité de direction et de la direction générale du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique de sécurité de l'information.

**06-6 Politique sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels - Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM**

Mme Marie-Claude Sirois fait un survol de la politique. Le sujet a fait l'objet d'une présentation plus exhaustive lors de la séance plénière qui précédait la séance régulière du conseil d'administration.

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit adopter les politiques portant sur sa régie interne et sur les orientations et les activités de l'établissement (Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements, article 6);

ATTENDU que la politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels rappelle les obligations du CISSS de l'Outaouais prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

ATTENDU l'importance de développer une culture de l'accès aux documents et de la protection des renseignements;

ATTENDU l'importance de faire connaître et de respecter les règles qui gouvernent l'accès aux documents cliniques, administratifs et personnels dans les installations du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'importance de déterminer les rôles et responsabilités en matière d'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et des demandes de rectification;



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-098-2016**

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une consultation auprès des services d'archives, de la direction générale, des directions cliniques, de la DRHCAJ et de la DQEPE;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique sur l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels telle que déposée.

## **07 AFFAIRES FINANCIÈRES**

### **07-1 Vente de services en médecine nucléaire – Stéphane Pleau, directeur de la DRF**

M. Stéphane Pleau, DRF, explique le contexte du projet. Depuis novembre 2014, le département de médecine nucléaire met à profit son expertise et la disponibilité de ses plateaux techniques pour desservir des clientèles non assurées. Ces clientèles sont majoritairement référées par la firme Recherches Neuro-Hippocampe inc. (Dr Richard Bergeron), dans le cadre de projets de recherche privés visant le traitement de maladies dégénératives cérébrales. L'implication de l'établissement se limite à offrir un accès aux équipements spécialisés (TEP-SCAN et TEP-TDM) et à facturer le client. La vente de services est balisée par une circulaire ministérielle (2014-009) à laquelle l'établissement se conforme.

Les membres du conseil d'administration questionnent M. Pleau sur l'impact d'un tel projet sur les listes d'attente de la clientèle régulière du CISSS de l'Outaouais. Celui-ci explique que ce projet n'aura aucun impact puisque les services vendus seront offerts en dehors des heures régulières d'opération.

Également, un membre demande si un lien sera fait avec le Comité d'éthique de la recherche pour encadrer ce type de projet. M. Pleau fera les vérifications et assurera un suivi à la prochaine séance.

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais (l'établissement) désire développer ses sources de revenus dans un objectif de financement de ses activités d'exploitation;

ATTENDU que le département de médecine nucléaire de l'établissement désire poursuivre ses activités de vente de services avec des partenaires privés, débutées sous l'ancien CSSS de Gatineau;

ATTENDU que la firme Recherches Neuro-Hippocampe inc. est un client de l'établissement qui utilise déjà le plateau technique en médecine nucléaire pour effectuer des tests dans le cadre de projets de recherche;

ATTENDU que l'établissement se conforme à la circulaire ministérielle 2014-009 régissant les paramètres à respecter en matière d'utilisation des ressources financières et humaines de l'établissement, notamment en matière de niveau de service à la population et en matière de tarification;



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-099-2016**

ATTENDU l'obligation pour l'établissement de faire adopter les projets de contrats de vente de services par son conseil d'administration;

ATTENDU l'autorisation préalable obtenue du ministre en lien avec les obligations prévues à la circulaire;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'établissement à vendre des services diagnostiques du secteur TEP-SCAN (Hôpital de Gatineau) du service de médecine nucléaire aux fins des projets de recherche TT488-301-145 et Biogen221AD301 conduits par la firme Recherches Neuro-Hippocampe inc.

**07-2 Cadre de compressions budgétaires 2016-2017 - S. Pleau, directeur de la DRF**

M. Stéphane Pleau présente les grandes lignes du cadre de compressions budgétaires 2016-2017. Une présentation plus exhaustive a été faite lors de la séance plénière qui précédait la séance régulière.

*Arrivée de Mme Louise Poirier, membre observateur*

Les principes directeurs du cadre financier sont :

- maintenir le niveau de service;
- focaliser sur des solutions structurantes issues des opportunités créées par la mise en place du CISSS de l'Outaouais (projets qualité / performance);
- réduire les écarts de productivité;
- limiter l'impact sur les ressources humaines.

ATTENDU que le cadre financier 2016-2017 proposé respecte les principes directeurs adoptés par le conseil d'administration en décembre 2015;

ATTENDU que l'enveloppe budgétaire 2016-2017 de l'établissement n'a pas encore été octroyée par le ministère;

ATTENDU les attentes du ministère et la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux du Québec;

ATTENDU la nécessité d'implanter rapidement les mesures et projets d'optimisation visant le maintien de l'équilibre budgétaire de l'établissement;

ATTENDU le suivi des travaux budgétaires effectué par le comité de vérification tout au long du processus de planification;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le cadre financier proposé par la direction de l'établissement, aux fins de présentation et de communication interne et externe dès le 19 mai 2016, sous réserve des conclusions de la rencontre du comité de vérification du 16 mai 2016.

**CISSSO-100-2016**



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-101-2016

**07-3 Reçu-quittance-transaction pour le remboursement des frais de croissance payés par l'ancien CSSS de Gatineau- S. Pleau, directeur de la DRF**

ATTENDU qu'un jugement de la Cour supérieure oblige la Ville de Gatineau à rembourser les frais de croissance payés par l'ancien CSSS de Gatineau lors de la construction de la Maison de naissance de l'Outaouais;

ATTENDU que le montant de remboursement calculé par la Ville de Gatineau (capital et intérêts) est satisfaisant pour le CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que la Ville de Gatineau demande qu'une quittance soit signée afin qu'aucun autre recours ne soit entrepris de part et d'autre (règlement à l'amiable);

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais désire régler ce dossier dans les termes prévus à la quittance proposée par la Ville de Gatineau;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le président-directeur général à signer le document « reçu-quittance-transaction » proposé par la Ville de Gatineau aux fins d'obtenir le remboursement des frais de croissance au montant total de 44 355,69 \$.

**08 DIVERS**

**08-1 Statistiques en encadrement intensif du 2015-10-01 au 2016-03-31**

M. Jean Hébert, PDG, présente, explique et commente les statistiques en encadrement intensif déposées pour la période visée, par la Direction des programmes jeunesse. Au total, 8 garçons et 13 filles ont été admis à l'unité mixte Résidente Taché. De ce nombre, 3 personnes ont été admises plus d'une fois. Cinq situations ont nécessité un hébergement plus élevé que la moyenne. La situation clinique de ces jeunes était complexe (situations multiproblématiques) et les comportements démontraient une intensité importante. Tel que le prévoit le Protocole sur le recours à l'encadrement intensif adopté par le CA du CISSS en décembre 2015, la situation de chaque jeune est révisée au plus tard 30 jours après la date de son admission, et par la suite tous les 30 jours.

Un membre demande si l'Outaouais vit des problèmes de fugues à l'instar de la région de Laval. Le PDG répond que le CISSS de l'Outaouais ne fait pas exception, mais qu'une réflexion est en cours dans la province pour revoir les pratiques. Un autre membre pose des questions relatives aux mesures de contention. Le PDG rappelle que les statistiques n'apportent aucune modulation ni nuance et s'assurera donc que la Direction des programmes jeunesse soit invitée à venir à une prochaine séance pour répondre aux questions sur la situation en Outaouais.

**08-2 Annulation de la séance spéciale d'adoption du budget 2016-2017 du 16 mai 2016**

ATTENDU les échéances pour l'adoption du budget 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais;



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-102-2016**

ATTENDU le Règlement de régie interne du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ANNULER la séance spéciale du conseil d'administration sur l'adoption du budget 2016-2017 du jeudi 16 mai 2016;

D'AJOUTER le sujet « Adoption du budget 2016-2017 du CISSS de l'Outaouais » à l'ordre du jour de la séance spéciale du 15 juin 2016 devant être consacrée uniquement à l'adoption des états financiers 2015-2016.

### **08-3 Calendrier des rencontres du conseil d'administration**

ATTENDU que le règlement de régie interne du conseil d'administration stipule ce celui-ci doit se réunir au moins six fois par année (article 176 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que le conseil d'administration doit également se réunir à la demande du président ou à la demande écrite du tiers de ses membres en fonction (article 176 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que chaque année, le conseil d'administration fixe, par résolution, le calendrier des séances;

ATTENDU le projet de calendrier soumis par le président-directeur général;

ATTENDU que la séance de mars sera repoussée au 9 mars 2016;

ATTENDU que la séance d'avril sera repoussée au 20 avril 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le calendrier des séances du conseil d'administration de septembre 2016 à juin 2017 tel que modifié.

### **08-4 Modification du calendrier de conservation des documents du CISSS de l'Outaouais, Dossier de l'utilisateur – volet imagerie médicale - Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM**

Mme Marie-Claude Sirois de la DSM apporte une mise en contexte de la demande de modification du calendrier de conservation des documents. La modification de la règle permettra de se conformer au recueil des règles de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et d'uniformiser les pratiques et la règle de conservation pour l'ensemble des archives médicales du CISSS de l'Outaouais.

La modification de la règle actuelle de conservation du dossier de l'utilisateur, volet de l'imagerie médicale, et l'adoption d'une règle moins restrictive permettront l'épuration des dossiers. Cette épuration aura aussi pour effet d'avoir un gain d'espace aux archives médicales des hôpitaux de Hull et de Gatineau.

**CISSSO-103-2016**



No de résolution  
ou annotation

CISSSO-104-2016

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit adopter la procédure portant sur l'élimination de dossiers ou de parties de dossiers de bénéficiaires conformément à la Loi sur les archives (Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements, article 6);

ATTENDU qu'un organisme public doit soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) son calendrier de conservation et chacune de ses modifications (Loi sur les archives, article 8);

ATTENDU que la modification proposée du calendrier de conservation des documents du CISSS de l'Outaouais a fait l'objet d'une consultation auprès des services d'archives, des services d'imagerie médicale et de BANQ;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la modification du calendrier de conservation des documents du CISSS de l'Outaouais, Dossier de l'utilisateur – volet imagerie médicale, telle que déposée.

*Une pause de 5 minutes est décrétée de 20 h 05 à 20 h 10.*

## 09 COMITÉ DE VIGILANCE ET QUALITÉ

### 09-1 Mot de la présidente : résumé de la rencontre du 2016-04-20

La présidente du comité, Mme Murielle Laberge, présente les principaux éléments traités lors de la séance du 20 avril :

- Chaque président/présidente des quatre conseils professionnels (CMDP, CII, CM et Sages-Femmes) ont présenté leur rapport annuel d'activités 2015-2016.
- Mme Martine Potvin, directrice adjointe au soutien à la pratique à la Direction des soins infirmiers a présenté le rapport d'inspection annuelle de l'ordre des infirmiers et infirmières du Québec dans les installations des anciens Centres Jeunesse.
- Dr Guy Morissette, directeur des services professionnels, a résumé le rapport d'inspection professionnelle du Collège des médecins du Québec effectuée dans les secteurs de l'urgence et des soins de longue durée sur le territoire Vallée-de-la-Gatineau à Maniwaki.
- Dr Morissette a aussi présenté la procédure transitoire de suivi des rapports du Coroner et le bilan annuel du suivi des rapports du Coroner.
- Mme Émilie Delisle, conseillère-cadre à l'évaluation et l'amélioration de la qualité à la DQEPE, a fait une présentation concernant la démarche d'Agrément pour le CISSS de l'Outaouais dont la première visite est prévue en février 2017 et la visite complémentaire en février 2019. Le comité propose qu'une présentation sur la démarche d'agrément soit faite au conseil d'administration.
- Mme Chantal Desjardins, adjointe à la directrice au volet qualité et éthique à la DQEPE, a résumé les consignes ministérielles sur la réglementation de la certification des résidences privées pour les aînés incluant les définitions, rôles et statistiques.
- Le commissaire aux plaintes et à la qualité des services, M. Louis-Philippe Mayrand, a présenté les 17 nouvelles recommandations émises depuis le comité de vigilance et de la qualité du 24 février dernier.



No de résolution  
ou annotation

- Le projet de règlement sur le fonctionnement du comité de gestion des risques et ses sous-comités a été présenté aux membres du comité de vigilance et de la qualité.
- Les points suivants seront à l'ordre du jour du comité de vigilance et de la qualité du 25 mai prochain :
  - le rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et d'amélioration de la qualité des services;
  - le rapport annuel 2015-2016 du suivi des recommandations du commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
  - le bilan annuel à la période 13 de l'entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016;
  - le rapport annuel 2015-2016 du comité de vigilance et de la qualité.
- Le comité propose que les représentants des conseils professionnels présentent leur rapport annuel lors de la séance de juin.
- Aucune recommandation n'a été émise lors de cette rencontre.

#### **09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-02-24**

Dépôt du document.

### **10 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

#### **10-1 Mot du président : résumé de la rencontre du 2016-05-02**

Le président du comité, M. Michel Roy, présente les principaux éléments traités lors de la séance du 2 mai qui avait lieu à l'installation la RessourSe, précédée d'une courte visite des lieux :

- Les membres du comité sont heureux de se déplacer sur le territoire et visiter les diverses installations, ainsi que de croiser certains membres des équipes de travail.
- Tel que discuté au point 06-4 le comité a procédé à l'analyse du projet de politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence au travail et en a recommandé l'adoption avec certaines modifications.
- Le comité a adopté un plan d'orientation des nouveaux membres, pour ainsi répondre à un mandat spécifique inscrit dans le Règlement sur la régie interne du conseil d'administration. D'ailleurs les deux nouveaux membres que le conseil a récemment accueillis ont participé à la séance d'orientation. À noter que le contenu du cartable d'accueil sera inséré dans le répertoire sécurisé accessible aux membres du conseil d'administration.
- Le comité a mandaté le président-directeur général de proposer un mandat et un mode de fonctionnement pour la création d'un comité de ressources humaines. Les membres sont d'avis qu'un tel comité pourrait apporter une plus-value à la gestion et au développement des ressources humaines.

Mme Murielle Laberge exprime son intérêt à faire partie d'un éventuel comité des ressources humaines.

#### **MANDAT POUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU l'importance stratégique des ressources humaines au sein du CISSS de l'Outaouais;



No de résolution  
ou annotation

**CISSSO-105-2016**

ATTENDU la plus-value qu'un comité ressources humaines du conseil d'administration pourrait apporter dans un rôle stratégique;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique du 2 mai 2016;

ATTENDU qu'une vérification sera faite dans les bonnes pratiques pour déterminer si la composition du comité doit regrouper des membres indépendants du conseil d'administration, ainsi que des membres employés au CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER le président-directeur général à préparer un projet de création d'un comité des ressources humaines visant à en définir le mandat et la composition, et à déposer le projet à la prochaine séance du comité de gouvernance et d'éthique pour fins de recommandation au conseil d'administration.

**10-2 Procès-verbaux**

Dépôt des procès-verbaux des rencontres du 2016-01-13 et du 2016-03-16.

**10-3 Activité d'auto-évaluation du CA**

L'un des mandats du comité de gouvernance et d'éthique étant de proposer une autoévaluation du conseil d'administration, le comité recommande au conseil d'administration de réserver une période de 30 minutes à la séance plénière de juin pour distribuer la procédure pour les deux activités, soit un sondage d'Agrément Canada intitulé « outil d'évaluation du fonctionnement de la gouvernance » et un sondage d'autoévaluation complémentaire. Les deux sondages pourront être remplis en utilisant un lien sur un site Web sécurisé. Certaines explications seront données lors de la séance plénière pour faciliter l'interprétation de certaines questions du sondage d'Agrément Canada.

**11 COMITÉ DE RÉVISION**

**11-1 Mot du président**

Le président du comité, M. Michel Roy, informe les membres du conseil d'administration qu'un nouveau dossier a été déposé pour révision. Le comité se rencontrera en juin afin d'écouter les parties et prendre une décision.

Également, le comité dépose son rapport annuel au point 11-2. Trois dossiers ont été traités dans l'année financière qui se terminait le 31 mars 2016. À cause de la mise en place récente du comité, les délais de 60 jours n'ont pu être respectés pour les deux premiers dossiers.

**11-2 Rapport annuel d'activités 2015-2016**

Dépôt du document.

**12 CORRESPONDANCE**

**12-1 Lettre de félicitations – projets déposés aux Prix d'excellence du réseau**



No de résolution  
ou annotation

Dépôt de la lettre du PDG datée du 12 avril 2016 transmettant les félicitations du conseil d'administration pour les projets soumis aux Prix d'excellence du réseau.

**12-2 Lettre de réponse à Mme Esther Potvin - services du programme en violence conjugale et familiale**

Dépôt de la lettre du PDG datée du 3 mai 2016 répondant aux questions de Mme Esther Potvin concernant les services du programme en violence conjugale et familiale, posées lors de la période de questions de la séance du 7 avril 2016 du conseil d'administration.

**12-3 Nouvelles activités accordées aux pharmaciens (Loi 41)**

Dépôt d'une note de service signée par Mme Johanne Asselin, chef du département de pharmacie, le 2 mai 2016, concernant le sujet en titre.

Mme Johanne Paradis, membre du conseil d'administration qui occupe le poste de pharmacienne au CISSS de l'Outaouais, apporte quelques précisions sur le contexte de la Loi 41 qui permet aux pharmaciens de poser certains actes, dont le renouvellement de certaines prescriptions, et la modification de certaines doses.

**13 DATE ET LIEU DES PROCHAINES SÉANCES**

- Séance spéciale états financiers et adoption du budget : 15 juin 2016
- Séance régulière : 21 juin 2016

**14 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 20 h 40.

\_\_\_\_\_  
Lucie Lalonde  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Jean Hébert  
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 21 juin 2016, résolution CISSSO-106-2016